

Déclaration de la France (coopération et assistance) Ambassadeur Yves MAREK

Monsieur le Président,

Comme c'est la première fois que je prends la parole, je souhaiterais remercier l'Autriche de son accueil. C'est une grande chose, pour une conférence contre les mines de se trouver dans la magnifique ville de Joseph Roth, de Sigmund Freud, de Franz Werfel, de Léo Perutz et de Stefan Zweig qui ont incarné le génie de l'Autriche et de l'Europe au moment de la montée des pires dangers et dont le message humaniste doit toujours nous éclairer. Stefan Zweig disait justement que « *les contemporains d'une œuvre en perçoivent rarement d'emblée l'importance* ». Tel n'est pas votre cas, ambassadeur Hajnocry, qui était aux côtés des pères fondateurs du Traité en 1997, et qui présidez aujourd'hui encore avec constance nos travaux.

Je souhaiterais dire également les félicitations admiratives de mon pays à l'Algérie et à la Biélorussie pour leurs accomplissements et adresser un chaleureux message de bienvenue au Sri-Lanka.

La France s'associe bien sûr à la déclaration commune de l'Union européenne et contribue à ses actions en matière de déminage avec ses partenaires.

La France, attachée à la convention, a toujours concentré ses actions de coopération sur les efforts pour renforcer les capacités nationales. La France soutient le Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) basé à Ouidah, au Bénin, et l'Ecole régionale de déminage humanitaire (ERDH) au Liban. La France prend aussi en charge la formation de stagiaires étrangers à l'école du génie d'Angers.

Enfin, en matière d'éducation aux risques, le Centre National d'expertise dédié aux actions humanitaires (CNDH) dispense des stages de sensibilisation aux dangers des mines, suivis par plusieurs milliers de personnes chaque année, et diffuse une bande dessinée intitulée « Mille et une mines » destinée à sensibiliser les enfants : cette publication est actuellement traduite en 18 langues et bientôt en kurde.

La France a décidé, dès cette année de renforcer significativement son effort, y compris dans le déminage opérationnel, en particulier dans les zones de crise. Au cours de cette année, notre centre de crise a engagé près de 7,5 millions d'euros dans le domaine du déminage dans une dizaine de pays de la Colombie, au Laos. 42% de ces sommes ont été destinées à la Syrie et 31% à l'Irak où nous comptons intensifier notre effort pour permettre le retour des populations libérées de la barbarie de Daech à Mossoul, à Raqqah, dans la vallée du Sinjar, et notamment le retour des minorités chrétiennes ou yézidies

condamnées à l'exode. Sur ces sommes, 27% ont été consacrées à la formation et au renforcement des capacités nationales ou régionales et 60% au déminage opérationnel, menés avec diverses ONG telles que MAG, HAMAP, Handicap International.

La France entend désormais et dès 2018 prendre toute sa part de l'effort international, notamment aux côtés de l'indispensable UNMAS, pour permettre aux Etats déstabilisés par le terrorisme et les guerres de retrouver la voie de la paix et du développement.